

# Maîtriser les enjeux, modalités et obligations liés au CBCR (déclaration pays par pays ou country-by-country reporting)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée  
Distanciel : 1 demi-journée  
Soit 3h30 au total

### PRIX

Uniquement en intra sur-mesure, nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs fiscaux, Fiscalistes, Consolideurs

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Appréhender les règles applicables en matière de CBCR (« Country-by-Country Reporting »)
- Disposer d'éléments méthodologiques concrets en vue de la préparation de son CBCR

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### CBCR FISCAL : SON CONTENU, SON USAGE

### CBCR FISCAL : ENTITÉS CONCERNÉES ET PÉRIMÈTRE À CONSIDÉRER

### DÉFINITION DES AGRÉGATS DU CBCR FISCAL : POINTS À CONSIDÉRER ET POINTS D'ATTENTION

### QUELQUES CONTRÔLES CLÉS À PARTIR DES AGRÉGATS DU CBCR

### CBCR PUBLIC : PRINCIPALES DISPOSITIONS

### CBCR FISCAL VS PUBLIC : PRINCIPALES DIFFÉRENCES

